



SICAR: LA SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT EN CAPITAL VARIABLE À RISQUE



CHAMPS D'ACTION

- La Société d'investissement en capital à risque (SICAR), est un véhicule d'investissement soumis à l'agrément de la CSSF et destiné à réaliser des investissements présentant un caractère de risque (Private Equity, Venture Capital, ...), qualifiant généralement de Fonds d'investissement Alternatif (AIF).
- Une SICAR peut être constituée sous forme de SA, Sarl, SCA ou SCSp, avec un capital fixe ou variable. Elle peut également comporter plusieurs compartiments.
- Les actifs éligibles sont définis par la Loi comme étant en relation avec le lancement, le développement ou l'introduction en bourse d'entités.
- Une SICAR est réservée à certaines catégories d'investisseurs:
 - Investisseurs institutionnels ou professionnel
 - Investisseurs « avertis » (investissement minimum de 125,000 € ou certification par établissement de crédit ou société d'investissement)

Généralement la SICAR est tenue de désigner un AIFM (Management Company) qui va gérer les actifs et assurer le contrôle des risques.



RÉGIME FISCAL

- Une SICAR constituée sous forme de société de capitaux est soumise à l'impôt sur le revenu des collectivités et à l'impôt commercial communal, soit un taux d'imposition global de 24,94 %.
- Toutefois, elle bénéficie d'une exonération totale sur les revenus de valeurs mobilières (dividendes, intérêts et plus-values). De même elle n'est pas soumise à l'impôt sur la fortune.
- Les revenus versés par une SICAR ne sont pas soumis à retenue à la source.
- En tant que société pleinement taxable, une SICAR peut selon le cas bénéficier des conventions préventives de non double imposition.



EXPERTISES

- **Nécessité d'étudier l'impact des directives européennes** (i.e. DAC 6 et ATAD3) sur les organigrammes complexes de sociétés. **La compliance fiscale et la substance** des véhicules utilisés sont au centre de nos réflexions.
- En fonction du type de projet développé depuis Luxembourg et de vos objectifs, nous pouvons analyser la possibilité d'intégrer des **investisseurs externes**, ou d'étudier l'intérêt de recourir à un **fonds d'investissement dédié**.
- Pour plus de souplesse lors de la mise en place, il peut être envisagé de constituer un Fonds d'Investissement Alternatif Réservé (**FIAR**) qui pourra **opter pour le régime de la SICAR** sous réserve du respect de certaines conditions.
- Le Luxembourg dispose d'une grande diversité de structures diverses permettant de couvrir l'ensemble des demandes et besoins d'une clientèle internationale. Ces structures peuvent être regroupées en trois grandes catégories:
 - Régulées (FIS, SICAR)
 - Supervisées (RAIF)
 - Non régulées (SCSp, SOPARFI, SPF)

LE RÉSEAU INTERNATIONAL WEALTH PLANNING D'EDMOND DE ROTHSCHILD EST À VOTRE DISPOSITION POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE.

Le présent document est émis par le groupe Edmond de Rothschild. Rédaction achevée au 31 mars 2023.

Il n'est pas de nature contractuelle et vous est remis à titre d'information uniquement et ne constitue pas une consultation juridique, fiscale ou comptable personnalisée. Ce document ne doit pas être interprété comme une offre de produits ou de services financiers ou une recommandation d'acheter ou de vendre un instrument financier ou de souscrire à un service financier. Les informations qu'il contient n'ont pas été examinées à l'aune de votre situation personnelle ou de vos objectifs ou besoins spécifiques. Nous vous invitons à consulter vos propres conseillers indépendants. Le présent document s'appuie sur des informations provenant de sources ou de documents externes jugés fiables. Le groupe Edmond de Rothschild s'efforce de veiller à ce que les informations qu'il contient soient exactes, complètes et d'actualité mais ne peut fournir aucune garantie quant à leur exhaustivité ou à leur exactitude. Tout investissement comporte des risques, notamment des risques de perte de capital et de fluctuation de valeur et de rendement. En aucun cas, la responsabilité d'une entité du groupe Edmond de Rothschild, de ses directeurs et employés, ne saurait être engagée pour des dommages directs ou indirects, pertes, frais, réclamations, indemnisations, ou autres dépenses qui résulteraient de l'utilisation ou de la distribution de ce document ou d'une décision prise sur la base de ce document. A défaut d'indication contraire, les sources utilisées dans le présent document sont celles du groupe Edmond de Rothschild. Ce document est confidentiel et destiné uniquement à une utilisation par le groupe Edmond de Rothschild et les personnes à qui il est délivré. Toute reproduction ou utilisation de tout ou partie de ce document et de son contenu, sous quelque forme et à quelque fin que ce soit, est strictement interdite, sauf autorisation préalable et écrite du groupe Edmond de Rothschild.

Copyright © groupe Edmond de Rothschild - Tous droits réservés